Bruxelles
doc
C.I.R.A.
3225

Communiqué de presse

samedi 10 mars 1973,

monsieur le rédacteur en chef,

Pour répondre à la recrudescence des mesures coercitives en Espagne à l'égard de ceux qui luttent pour la liberté,la paix et la justice sociale,divers représentants de mouvements participant à la semaine "Action internatiionale Espagne" ont entrepris une action d'envergure au salon des vacances,et ceci durant son ouverture ,ce samedi 10 mars. Ils désirent,par leur action d'enchaînement,sensibiliser le public sur le problème de la répression fasciste en Espagne :des centaines de prisonniers politiques et objecteurs sont emprisonnés dans les geoles de Franco...ces dernières semaines la répression se fait ressentir plus fortement encore !
Action internationale Espagne a publié un dossier relatif à la répression des libertés en Espagne:ce dossier vendu au profit des familles des prisonniers et objecteurs emprisonnés est vendu au prix de20 francs Maison de la paix 35 rue van Elewyck 1050 BRUXELLES.

le collectif Action internationale Espagne

I936 I973

LE PEUPLE ESPAGNOL LUTTE CONTRE LE FASCISME

ET VOUS? ET VOUS?

Nous vous invitons à lire le présent dossier dont tout bénéfice ira aux détenus politiques et objecteurs emprisonnés en Espagne.

Sans doute, vous sentez-vous concernés également par la liberté d'expression, la liberté politique et syndicale en Espagne!

Ce dossier est constitué de témoignages. Propagez-le autour de vous.

ACTION INTERNATIONALE ESPAGNE

SYNDICATS ET REPRESSION EN ESPAGNE

La défaite de la république espagnole a pour conséquence l'instauration du régime fasciste en Espagne; ce qui entraine l'élimination des syndicats existants (syndicats de classe) pour la mise en place d'un syndicat officiel fasciste.
Ce syndicat part de l'idée qu'il n'existe pas de lutte de classe, c'est pourquoi son organisation est représentée à tous les échelons de la société espagnole: le patronat et les travailleurs se retrouvent donc dans cette organisation!
Sa représentation est, du côté ouvrier, fictive car:
a/ on ne peut choisir d'une façon directe qu'une petite minorité de dirigeants syndicaux et seulement ceux qui sont de moindre importance. De plus ceux-ci sont soumis à des restrictions et ne doivent pas avoir d'antécédents politiques.
b/ tous les autres rôles sont désignés directement par l'état fasciste. Ces derniers sont ce que l'on appelle "la ligue de commandement syndicale". Ce sont eux qui décident de toutes les décisions importantes sans tenir compte de l'opinion des autres.
La classe ouvrière ne peut se sentir représentée dans une telle organisation!

En marge de ce syndicat officiel, existent des organisations syndicales clandestines comme l'UGT et le CNT, qui sont les deux grandes centrales syndicales intérieures existantes depuis la fin de la guerre civile.
Mail la clandestinité à laquelle elles furent soumises n'ont pas permis, vu la répression, qu'elles deviennent réellement des organisations de masse. Après sont nées d'autres organisations syndicales telles que VSO et OSO.
Parmi ces organisations quelques unes survivent, beaucoup disparaissent. Elles étaient formées par des groupements ouvriers qui avaient acquis une certaine conscience à l'égard des grandes luttes de classe, luttes menées même sous la dictature espagnole. La classe ouvrière sortant du sommeil auquel elle avait été soumise par la répression après la guerre.
Il ne faut pas oublier que, dès la guerre, l'oligarchie financière est sortie triomphante et que partout celle-ci a profité du pouvoir politique pour exploiter et écraser la classe ouvrière. Il ne faut pas s'étonner dès lors que la classe ouvrière espagnole aie dix ans de retard pour commencer un mouvement de revendication d'une certaine importance.

Avant les années I952-I957 il y avait déjà eu quelques actions, mais elles étaient très limitées. C'est à partir des années 62, lors des grandes grèves de l'Asturias, Barcelone, Madrid que commence la lutte ouverte de la classe ouvrière contre l'oligarchie et la dictature.
De l'expérience de ces grands mouvements est née une forme d'organisation crée par la classe ouvrière en lutte;cette forme d'organisation sont les " commissions obreras".
Les travailleurs réunis désignaient directement un représentant pour défendre leurs intérêts devant le patronat, tout cela sans tenir compte des différences idéologiques, religieuses, etc...
Peu à peu cette commission devint plus forte et la nécéssité d'une coordination au niveau des différents secteurs, branches, régions et même jusqu'au niveau national se fit sentir pour donner une réponse efficace au patronat et à l'Etat!

Ce mouvement de masse fut appelé "CCOO" espagnol par les personnes qui en ont pris la tête afin qu'à un certain moment elle ne se trouve divisée et que la bourgeoisie ne puisse profiter de cette situation et maintenir ainsi ses privilèges.

A l'heure actuelle la répression en Espagne devient de plus en plus dure. Le régime se voit débordé par les actions des masses et répond par une répression vraiment intransigeante. Il est connu par tous que la police tire sur les manifestants. Il y a eu ces dernières années quelques tués et un nombre assez important de blessés. Les arrestations sont aussi nombreuses et les condamnations demandées par le TOP deviennent chaque fois plus lourdes. Couramment les condamnations sont de IO, I2 voire 20 ans.(Vigo,La Coruna,Madrid,Barcelone,Malaga,Grenade) Des condamnations très lourdes ont été imposées aux étudiants, professeurs et à tous les démocrates qui pendant ces dernières années sont passés par le TOP. Aujourd'hui la dictature veut intenter un procès contre les dirigeants des commissions ouvrières demande contre eux des peines allant de IO à 20 ans de prison, bien qu'il n'y ai pas matière d'accusation.En Espagne un nombre important d'ouvriers ont été licenciés de leurs postes,avec l'impossibilité de trouver un autre travail, parce que la police a fait pression sur les patrons.
C'est presque impossible d'énumérer tous les systèmes de répression employés par le régime. Ils consistent principalement en procès, emprisonnements et licenciements.
Il faut pourtant renforçer la solidarité envers les individus jugés et emprisonnés. Cette solidarité doit être tant matérielle (pour aider les camarades qui sont dans la misère)que morale (manifestations...) et se manifester par des pressions sur les régimes européens contre le système fasciste. Il existe une position active qui aidera la classe ouvrière et qui ne permettra pas que face à l'Europe, le régime espagnol apparaisse investit d'un visage démocratique, lorsque sont violés en Espagne les droits les plus élémentaires.

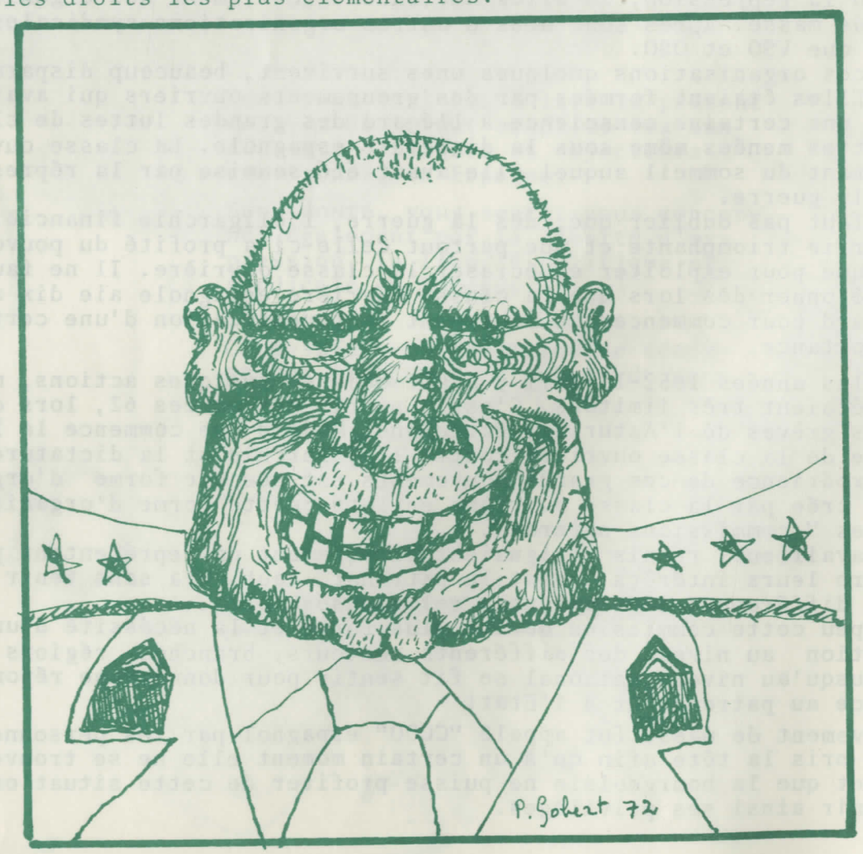

TEMOIGNAGE DE MIGUEL GARCIA

PRISONNIER POLITIQUE PENDANT 22 ANS DANS LES GEOLES ESPAGNOLES

Les prisonniers politiques revendiquent l'application de la loi de liberté conditionnelle,qui date de 1870,et que l'actuel régime a appliquée pendant 25 ans de manière constante,ce qui établit jurisprudence.Aux termes de cette loi,un quart de la peine infligée peut être purgée à l'extérieur de la prison,en liberté conditionnelle et surveillée.
L'opinion internationale protestant contre le jugement de personnes civiles par des tribunaux militaires,le régime franquiste créa en 1963 un tribunal spécial civil pour juger les délits politiques.Ce tribunal est unique et central: il juge à Madrid les délits politiques commis dans les différentes régions d'Espagne.Ses juges sont nommés directement par le ministère de la justice,qui les choisit parmi ceux qui sont le plus acquis au régime.Actuellement, il a sous sa juridiction plus de 3.000 dossiers.
Toutefois,ce "tribunal de orden publico" (tribunal d'ordre public),étant civil, ne peut infliger des peines aussi élevées que les tribunaux militaires.
Quand le gouvernement franquiste comprit cela,il décida de cesser d'appliquer la loi de liberté conditionnelle.Or,en Espagne comme partout ailleurs,pour abroger une loi,il faut en avoir créé une autre.Ce qui n'a pas été fait,par crainte d'une réaction possible de l'opinion internationale.
Puisque le régime franquiste prétend respecter les lois,les prisonniers politiques exigent donc le bénéfice de celle-ci.S'ils obtenaient satisfaction,les deux tiers d'entre eux sortiraient immédiatement de prison.
Dans ce but,les prisonniers ont donc d'abord épuisé tous les moyens légaux.
Ensuite ils ont eu recours à la grève de la faim.Celle-ci présente de graves inconvénients: elle est punie,d'abord,de 40 jours de cachot.Ensuite,le coupable ne peut plus bénéficier,pendant un an,de la réduction de peine par le travail (9 mois de travail sont considérés comme équivalant à 12 mois de détention).
La revendication de l'"Amnistie" peut sembler tentante,mais,malheureusement,aucun régime dictatorial n'accordera jamais l'amnistie.C'est pourquoi les prisonniers politiques RECLAMENT DE TOUTES LEURS FORCES L'APPLICATION DE LA LOI DE LIBERTE CONDITIONNELLE.

Malgré la création du "tribunal de orden publico", nous devons continuer à lutter contre le jugement de civils par des tribunaux militaires.En effet,les militaires entrent en action dès qu'un acte contre le régime est touché par la "ley contra el bandidage y el terrorismo" (loi contre le banditisme et le terrorisme).
N'oublions pas le jugement de Burgos,et,plus récemment,celui de Julio Millan-Hernandez.

Une autre loi a été promulguée le 12/10/61 à l'occasion du 25e anniversaire du régime franquiste.Aux termes de cette loi,nul ne peut,être puni de plus de 15 ans de prison pour un délit politique.Or,plusieurs "témoins de Jéhovah" ont été condamnés cinq fois successivement à 3 ans de détention pour avoir refusé le service militaire.Le tribunal leur refuse le bénéfice de cette loi,sous prétexte qu'il s'agit de condamnations différentes,et non d'une condamnation unique.

LES GARDIENS.
Pour être gardien de prison,il faut être complètement acquis au régime.Il est

donc très important de souligner que le gardien est plus dur pour le prisonnier politique,qu'il lui rend la vie impossible.

LA FAMILLE DU DETENU POLITIQUE.

Les détenus politiques ont droit à une visite de vingt minutes par semaine.Cependant,les prisons qui leur sont réservées se trouvent dans des villes d'accès difficile.Il y a cinq prisons spéciales pour les prisonniers politiques: Soria, Ségovie,Jaen,Palencia; celle de Samora est réservée aux prêtres (presque tous basques).Les parents du prisonnier qui habitent les Asturies,la Catalogne, Valence ne peuvent se déplacer régulièrement pour venir à cette visite.Certains viennent une,deux,ou trois fois par an.La femme d'un prisonnier,Luis-Andrès Edo, de la prison de Soria,habitant Paris,ne pouvait aller voir son mari qu'une fois pa an.En raison des moyens de transport permettant d'atteindre Soria,elle arriva cinq minutes trop tard.Après plusieurs démarches,on lui permit de voir son mari pendant vingt minutes l'après-midi du même jour.Elle resta trois jours à Soria,mais ne put obtenir l'autorisation d'une deuxième visite.

Parfois,les parents des prisonniers manifestent.Ainsi,certains d'entre eux s'enfermèrent dans une église pour manifester leur exigence d'otenir la liberté conditionnelle pour leur parent détenu.

LES AUMONIERS.

Dans chaque prison,il y a un aumônier,qui reçoit un traitement de l'état et un duxième traitement de l'administration pénitencière.S'il était un vrai croyant,il pratiquerait la loi du Christ,et serait un frère pour ceux qui souffrent.Tout au contraire,je peux vous assurer qu'il est le premier mouchard de la prison,en accord étroit avec le directeur: un gardien de plus.Comment l'église espagnole, qui se dit solidaire de ceux qui veulent la liberté d'association,la liberté d'expression,la démocratie,tolère-t-elle que les aumôniers soient pires que les gardiens?

D'autre part,un prisonnier ne peut communiquer qu'avec une épouse légale.S'il a vécu pendant 10 ans avec une femme dont il a eu plusieurs enfants,et qui n'est pas son épouse légale,il lui est interdit de communiquer avec elle.

Actuellement,la prison de Jaen est une des plus mauvaises.Depuis l'entrée en fonctions du nouveau directeur,catholique fervent et fanatique,le prisonnier politique doit aller à la messe.Sinon,il lui est interdit de communiquer avec sa famille.

UN TEMOIGNAGE D'ACTUALITE.

Floreal Rodriguez de la Paz,condamné à 18 ans de détention par le tribunal militaire de Valence il y a environ 4 ans,destiné au terrible pénitencier de Puerto de Santa Maria,fut accusé d'avoir tenté de s'enfuir avec le fameux Lute, un prisonnier de droit commun qui a été si recherché dans toute l'Espagne. Floreal fut puni de 55 jours de cachot.Après quoi on le transféra à la prison répressive de Carthagène.Là,le directeur voulut lui faire payer la fuite de Lute, qui a créé tant de problèmes à la police.On l'enferma seul dans une cellule dans un département spécial.Il vécut dans des vexations continuelles.La lumière allumée toute la nuit,trois ou quatre fouilles-surprises pendant la journée. Nu,il subissait les plus ignobles recherches.Ceci dura plusieurs mois.On voulait le faire devenir fou.Nous ne savons pas si on y a réussi.Il y a deux mois,il fut transféré à l'hôpital psychiâtrique pénitencier.Ceci peut paraître humain.Mais pour moi qui ai entendu tant de récits affreux de cet hôpital,c'est comme si on me disait que Floreal a été enterré vivant.A moins que nous ne fassions quelque chose nous pouvons dire adieu à Floreal.

En terminant,je désire évoquer l'atterrissage récent en Espagne des "Ustachis" croates,dans un avion détourné venant de Suède,et le traitement de faveur qui leur est réservé à l'infirmerie de la prison de Carabanchel à Madrid.

LA REPRESSION EN ESPAGNE

Forces du mouvement populaire.

I936-I973 : l'Espagne subit le régime fasciste de Franco.
Depuis plus de trente ans l'Espagne traverse de longues années noires de répression et de misère. Peu après la fin de la guerre l'avènement d'une nouvelle génération a donné un nouvel essor au mouvement des masses populaires; certes ce mouvement a toujours été vif dans l'action, mais ces dernières années les luttes de la classe ouvrières ont été très décisives et se sont fortement élargies. A cette lutte se joignent chaque fois avec plus de fermeté d'autres forces populaires:les paysans, les femmes, les jeunes, les intellectuels progressistes et de nombreux étudiants.
Par cette mobilisation le peuple espagnol démontre qu'il n'est pas disposé à subir plus longtemps encore la surexploitation, les salaires de famine et la répression fasciste du régime de Franco.
Le régime s'inquiète de cette mobilisation toujours grandissante; et loin de se libéraliser, il augmente la répression afin de freiner le peuple et de le garder soumis.

Nouvelles lois répressives afin de renforcer les lois déjà existantes.

La loi d'ordre public: l'Espagne se trouve constamment dans une situation semblable à l'état d'exception.
Ajoutons comme seul commentaire les déclarations du cynique ministre de l'intérieur Garicano Goni: " ... depuis 2 ans l'expression -état d'exception-n'apparait plus dans le bulletin officiel de l'état (moniteur espagnol)" Ainsi la loi d'ordre public est équivalente à un état d'exception permanent,ce qui permet à l'état de ne pas être obligé de décrèter celui-ci tous les deux ou trois mois!
Dispositions pour marquer l'entrée en vigueur du décret sur le banditisme et le terrorisme (2I.9.I960); cette nouvelle législation est composée de 8 articles, dont voiçi quelques articles: art.2 "... seront considérés inculpés du délit de rebellion militaire ceux qui répandent des nouvelles tendancieuses ... ceux qui sont à l'origine de débrayage , grève dans les entreprises (peine de mort selon ledit article)
Art.3 ... ceux qui provoquent des explosions... incendies,déraillements (peine de mort)
Art.4 ... ceux qui attaquent ou intimident des gens avec des armes à feu (peine de mort)
Art.5 ... ceux qui kidnappent quiconque... (peine de mort)
Art.6 ... ceux qui organisent des groupes de personnes armées (peine de mort)
Art.7 ... seront exemptés de cette peine de mort les dénonciateurs compromis dans les délits précités...
Art.8 ... la juridiction militaire sera compétente pour juger par des procès très sommaires les délits compris dans les articles précédents.
Cette nouvelle disposition rentrera en vigueur dans tout l'état espagnol.

LOI DE "PREVISIONS SUCCESSORALES" I8 juillet I972.

- Le général Franco gardera sont poste jusqu'a sa mort.
- Don Juan Carlos , le prince désigné à la succession , sera proclamé roi dans un délai de 8 jours, Franco mort ou incapable de gouverner.
- Le vice-président du gouvernement-Carrero Blanco actuellement-sera promu président de ce même gouvernement.

Cette loi garantit donc un régime semblable après la mort de Franco!

Loi générale d'éducation

Art.3: cette loi concerne spécifiquement le professorat. Elle comporte les extraits suivants: -respect et obéissance aux autorités académiques par une collaboration permanente afin que l'ordre de la vie universitaire et la discipline académique soient maintenus.
-interdiction des activités non compatibles avec la vie universitaire, l'ordre et la discipline.
-acceptation dans tous les cas des ordres émis par les autorités académiques (recteur,vice-recteurs,doyen, vice-doyens).
Tout délit aux articles précités entrainerait une suspension de fonction.
Cette loi suppose une augmentation, entre autre, des dispositions de répression contre les étudiants et les professeurs anti-franquistes.

JUGEMENTS "EXEMPLAIRES"

Les condamnations publiées par le Tribunal d'Ordre Public contre des militants anti-fascistes et démocrates se suivent; de plus, à chaque nouvelle occasion les peines sont de plus en plus fortes.
Par exemple, la peine la plus fréquente concerne les "délits" de "propagande illégale" et "associations illicites": les peines encourrues pour chacune de ces imputations peuvent aller de 3 à 6 ans de prison suivant la conjoncture politique actuelle.
D'autre part et suivant la "loi de banditisme et de terrorisme" de plus, de plus en plus sont nombreux les éléments anti-franquistes jugés et condamnés à mort par les militaires des Conseils de guerre.

Le fameux jugement de Burgos contre des militants de 1' E.T.A. était déjà préparé par le régime afin de servir,"comme exemple", pour le peuple. Cependant les juges sont tombés dans leur propre piège: ils n'avaient pas comptés sur la courageuse défense des "accusés" dont le retentissement en Espagne et dans le monde entier est un exemple révolutionnaire à suivre.

COUPS EN L'AIR...!

La peur, lors de manifestations, des forces policières et de la gendarmerie nationale mérite une mention spéciale: voiçi un inventaire des "assassinats" commis par la police et la gendarmerie en I972 :
-El Ferrol (Galicia): deux morts et plus de 30 blessés lors des manifestations des ouvriers des constructions navales.
-Elizondo (Navarra): un mort ... lorsque celui-ci essayait de gagner la frontière française.
-Lequeitio (Vizcaya): deux morts dans un piège tendu par la gendarmerie nationale à quelques membres de 1'E.T.A.
-Urdax (Navarra) : ... encore un mort qui essayait de gagner la France.
-Santiago de Compostela (Galicia): un étudiant assassiné dans de drôles de circonstances.

Qui peut encore douter que ces "bourreaux"n'obéissentaux ordres du gouvernement lorsqu'ils assassinent aussi froidement des éléments du peuple... "assassinats qui ne sont pas des -accidents- comme on voudrait nous le faire croire!
La détestée gendarmerie nationale - guardia civil- patrouille sans cesse les routes, fouille et demande à chaque moment la carte d'identité.
La police a été renforcée et ses moyens de répression et de contrôle se sont considérablement "améliorés".

LES PRISONS DE FRANCO

Le système pénitencier fasciste est conçu comme un moyen des plus révoltants pour réprimer le peuple.
Les paragraphes suivants le démontrent de façon suffisante.

Liberté conditionnelle : la législation fasciste établit que les prisonniers peuvent être libérés dès qu'ils ont accompli les 3/4 de leur condamnation, s'ils promettent d'avoir une vie honnête au sortir de la prison.
Si cette liberté conditionnelle est appliquée presque automatiquement aux prisonniers de "droit commun", elle est pratiquement inaccessible aux prisonniers politiques.

Régime de pistes : Dans le fonctionnement interne de la majorité des prisons de notre pays existe le système appelé "Régime de pistes" ou "d'observation disciplinaire".
Selon celui-ci, n'importe qui peut être puni arbitrairement par un fonctionnaire pour une faute supposée commise, un simple soupçon ou comme mesure préventive.
Dans ce "Régime de pistes" dont la durée peut être indéfinie, le détenu est privé de lit, de livres, de tabac, de distractions et empêché de communiquer avec les autres prisonniers.
Pour dormir, on pose une paillasse sur le sol et on la retire le matin.

Détentions "au secret" Le prisonnier est enfermé dans une cellule de 4 mètres carrés, de laquelle il ne peut sortir sous aucun prétexte. En plus des privations expliquées auparavant, le détenu ne peut communiquer avec sa famille durant le temps de sanction.
Récemment au pénitencier de "Puerto de Santa Maria" un détenu s'est vu appliquer cette punition durant 7 mois.

Les conditions d'hygiène sont détestables. Dans certains cas, l'eau n'est distribuée que 2 heures le matin, et parfois pas du tout parce que les canalisations ne fonctionnent pas!
Un des autres points noirs de l'hygiène pénitencière est celui des maladies contagieuses: les tuberculoses, syphilis, hépatites sont extrêmement fréquentes dans les prisons fascistes.
Du point de vue médical, les infirmeries sont totalement mal tenues et la plupart des malades qui les occupent bénéficient de protections.

Censure Les livres et les périodiques sont soumis à une censure particulière en plus de la censure d'Etat et chaque prison possède une censure particulière.
La censure fonctionne, de même, avec une extrême rigueur en ce qui concerne la correspondance personnelle des détenus.
Toutes les lettres qui entrent ou qui sortent sont lues par des responsables de la censure.
Ceux-ci limitent le nombre de lettres que le prisonnier peut recevoir et écrire ainsi que le nombre de feuilles par lettre.

Les communications en plus d'être censurées, vu l'existence de microphones et de gardiens dans les parloirs, doivent obligatoirement se faire en castillan; le basque, le catalan et le "Gallego" étant absolument interdits.
Les directeurs de prison spéculent sur les visites pour briser les détenus politiques.
Dans certains cas, les entretiens avec l'avocat sont même interdits !
Un autre moyen couramment employé dans les prisons franquistes est de répartir les prisonniers condamnés pour un même motif dans différentes ailes de la prison sinon dans différentes prisons.
L'exploitation de la main d'oeuvre dans les ateliers pénitenciers est opprimante, ne respectant même pas les normes légales en matière de salaires, de sécurité, d'hygiène...

En dépit de toutes ces mesures "draconiennes" en vigueur à l'intérieur des prisons, les détenus politiques n'abandonnent pas le combat, faisant souvent la grève de la faim.
Et dans la mesure du possible, ils font de la prison une forme de discussion politique des plus "libres" du pays.

Un récent exemple est celui de l' APPEL DES DETENUS POLITIQUES

"Nous,prisonniers politiques de la 3è galerie de la prison de Caravanchel (Madrid), provenant de différentes organisations politiques et syndicales et indépendantes faisons appel à la classe ouvrière et à tout le peuple afin de dénoncer et appeler l'attention publique sur la situation répressive à laquelle nous sommes soumis et qui est conséquence de la dictature imposée au peuple espagnol depuis plus de 30 ans".

Lettre ouverte au Collège d'Avocats de Madrid

Devant la prochaine élection d'une nouvelle Junte du gouvernement de ce Collège, nous les prisonniers politiques de la 3è Galerie de la prison de Caravanchel, nous nous adressons à tous les avocats en exercice afin de leur exposer les problèmes qui, en ces moments, nous affectent directement.

I° Intervention de l'avocat dès le premier moment de détention d'un citoyen.
2° Liberté d'expression de l'avocat devant les tribunaux dans n'importe quelle langue véhiculaire de l'Espagne.
3° Liberté de l'Avocat de se réunir avec ses clients sans aucune limitation.
4° Libération de tous les détenus politiques et annulation des sanctions pour motifs politiques.
5° Nécessité d'un statut de Prisonnier Politique.

Madrid Novembre I972.

CONCLUSIONS

Tout cela se cache sous le masque que l'on offre au touriste étranger , du progrès apparent et du bien-être de la majorité. Comme si en Espagne existaient seulement le soleil, la plage, les taureaux et le flamenco... et les espagnols vivant une fête continuelle.
Mais le peuple est en train de démontrer qu'il ne se laisse pas "Avoir". Dans sa lutte continuelle, le peuple se forge et augmente sa force, annonçant que le fascisme n'est ni éternel ni invincible, et sa fermeté de continuer le combat jusqu'à la complète destruction de l'Etat fasciste.

Oppression des minorités linguistiques en Espagne

Une autre expression caractéristique du fascisme est l'oppression exercée sur les différentes minorités espagnoles, imposant une unité basée sur un pouvoir central despotique.
En Espagne, les minorités de Galicie, du Pays Basque et de la Catalogne n'ont pas le droit de s'exprimer dans leur propre langue, souffrant mille humiliations à cause du régime franquiste.
Depuis que le peuple a perdu la guerre, il existe une persécution continuelle et une interdiction de parler la langue véhiculaire, niant le droit à l'enseignement et à l'information dans la langue maternelle.
La même répression s'exerce au niveau du patrimoine artistique, culturel et même folklorique.
Les peuples de Galicie, du Pays Basque et de la Catalogne, unis au reste du peuple espagnol sont conscients de cette situation et luttent pour la liberté et l'égalité des minorités qui seront privées du droit à l'autodétermination ou des minorités opprimées.

SUITE p. 11.

JULIAN MILLAN HERNANDEZ EST CONDAMNE A 18 ANS DE PRISON

Le 31 janvier 1973,Julian Millan Hernandez,militant de la F.I.J.L.(Fédération Ibérique des Jeunesses Libertaires),a été condamné à 18 ans de prison par le conseil de guerre de Madrid.

Il avait été arrêté le 10 octobre 1967 dans le train Port-Bou-Barcelone.Conduit à la "Jefatura de policia" de Barcelone, il y fut interrogé sur des faits qui seraient survenus le 2 décembre 1962 et le 4 mars 1963.Le premier concerne une explosion à la cour des comptes de Madrid,le second est la découverte par la police d'un explosif dans un avion qui assurait le service Barcelone-Palma.

Ayant répondu qu'il ignorait complètement les faits qui lui étaient incriminés,Julian Millan fut torturé pendant plusieurs jours et on le laissa sans boire.Ce traitement fut suivi d'un interrogatoire au cours duquel on lui offrit un verre d'eau à plusieurs reprises.Méfiant,Millan refusa longtemps de boire l'eau du verre qu'on lui tendait.Finalement,on le fit boire par force.Peu de temps après,il déclara être responsable des deux attentats...

Au cours du cinquième jour d'interrogatoire,on l'emmena sur le seuil de la porte de la "Via Layetana" et on lui enleva les menottes.Les deux policiers qui l'accompagnaient s'en allèrent chercher une voiture,le laissant seul et les mains libres pendant 8 à 10 minutes.Ce fait semble le moins insolite,les procédés de la police franquiste étant connus de tout le monde. La tentation de s'enfuir s'empara un moment de Millan,mais redoutant de se voir appliquer la "ley de fugas"(vieille tradition des flics espagnols pour se débarrasser à coups de feu d'un prisonnier qu'elle a laissé s'enfuir),il resta sur place.

Après cinq mois de réclusion à la prison "modelo" de barcelone,sans que l'on ait dressé le moindre procès-verbal de ses interrogatoires,le tribunal militaire lui signifia qu'il allait être transféré à Madrid.Cette incarcération prolongée sans instruction judiciaire est une procédure totalement illégale.

A Carabanchel-prison préventive de Madrid-Millan dut attendre plusieurs semaines avant d'être entendu pour la première fois par le juge militaire.Il dénonça lors de cette audition les procédés utilisés par la police de Barcelone pour le faire parler,et rétracta ses premières déclarations.

En novembre et décembre 1970,Julian s'adressa à l'auditoria de guerra pour faire une demande de mise en liberté provisoire.Cette demande fut rejetée.En janvier 1971,il présente au capitaine militaire de la 1ère région une requête demandant soit sa mise en liberté provisoire,soit son jugement,alléguant qu'il était absolument illégal qu'on le maintienne en prison préventive pendant plus de trois ans et demi,sans lui faire connaître les peines requises par le procureur.

Le 11 février 1972,après 4 années et 4 mois de détention, Julian Millan Hernandez était condamné à 23 ans de prison.Mais la sentence fut cassée pour vice de forme.

Le second procès de Millan a eu lieu le 31 janvier 1973.Le militant anarchiste y a été condamné à 18 ans de prison par le conseil de guerre de Madrid.

Serge Aronstein,observateur judiciaire envoye par la ligue belge pour la defense des droits de l'homme fait remarquer a la suite de ce second procès:

"Le deroulement de l'audience de ce deuxième procès appelle les mêmes observations que celles faites il y a un an:absence de preuves,témoin unique et extrêmement douteux,precipitation des débats,interventions répétées des magistrats du siège pour interrompre la défense."

Ce procès est revenu devant le conseil de guerre près d'un an après l'annulation du précédent.Malgré ce délai extraordinairement long-pendant lequel il ne s'est rien passé - la date du deuxième procès ne fut connue que quelques jours avant l'audience...

CETTE PRECIPITATION NE SERAIT-ELLE PAS L'INDICE DE LA VOLONTE DES AUTORITES RESPONSABLES DE CONSERVER UNE CERTAINE DISCRETION A TOUTE CETTE AFFAIRE?

"Toutefois,ce dernier procès a révélé un fait nouveau: cette fois-ci,l'accusé put préciser qu'il avait été torturé dans un commissariat de police:il a dû laisser tomber son pantalon, se mettre à genoux,et,selon l'expression du Vocal Ponente(asesseur juridique),il fut cruellement frappé." (Serge Aronstein)

La condamnation de Millan Hernandez à 18 années d'emprisonnement intervient apres une detention preventive de cinq ans et demi.

Suite p. 9.

Ceci veut dire que chacune des minorités devrait pouvoir fixer librement les relations qu'elle désire garder avec les minorités voisines ainsi que la possibilité de se séparer de l'Etat afin de constituer un Etat séparé, si la majorité de la population le désirait.

Ces revendications sont fondamentales si l'on veut aboutir à une véritable et complète unité des minorités espagnoles, qui ont déjà commencé à lutter au sein du peuple uni contre l'agresseur commun:

LE REGIME FASCISTE.

LES TORTURES AU PAYS BASQUE

Au cours d'un accrochage avec la Garde civile au mois de juillet un militant du mouvement nationaliste ETA fut assassiné par ceux-ci. Comme représaille, le mouvement ETA assassina le commissaire de police d'Irun connu dans toute la province pour sa brutalité au cours des interrogatoires des opposants au régime. Depuis l'assassinat du commissaire Manzanas, l'état d'exception fut décrêté dans la province et tous les droits suspendus. La police franquiste procéda a de nombreuses perquisitions et arrêta plus de 2.000 personnes. Plusieurs furent banis, d'autres restent toujours en prison. Les tribunaux militaires ont été réintroduits. Les atrocités continuent malgré la campagne de "libéralisation" menée par le régime pour s'attirer la confiance de l'étranger.

Le présent rapport fait état des atroces tortures au cours des interrogatoires menés au commissariat de police et dans la caserne de la Garde civile de San Sébastian. Il fut sorti clandestinement de la prison provinciale. Les conditions où il a été rédigé expliquent et justifient que, dans le récit, les faits survenus à la commanderie de la Garde civile, installée à la caserne de cette Garde à San Sébastian et au siège de la brigade sociale au commissariat de police de la même ville, ne se délimitent pas bien. La grève de la faim dont fait allusion le rapport eut lieu le 5 septembre 1968 et dura quatre jours.

"Une des tortures les plus simples est celle de mettre les détenus en position de garde-à-vous avec les bras levés et les mains en l'air pendant plusieurs heures, voire même quatorze heures dans cette position.

Après ce sont les gifles : cinq ou six policiers se placent en rond autour du détenu et le frappent brutalement jusqu'à ce qu'il tombe évanoui.

Il y a les coups de bâton. Ils emploient deux types de bâton (L'un à 25 cm de long et 2 cm de diamètre ; c'est le fameux bâton que Manzanas employait. L'autre a 50 cm de long et 2,5 cm de diamètre). Généralement les policiers frappent avec ces bâtons le dos, les bras et les jambes des détenus jusqu'à ce que leurs chairs soient complètement tuméfiées. Quelques coups vont aussi à la tête et de temps en temps aux parties génitales ce qui produit une douleur insupportable.

Il y a les coups de pied donnés avec la pointe des chaussures sur les côtes jusqu'à ce que le détenu se convulsionne par terre. Quelques forts coups de pied sont donnés aussi aux parties génitales.

A l'atelier de la menuiserie, dans la caserne de la Garde civile, la tête de beaucoup de détenus fut mise sur la table de la scie circulaire avec celle-ci en marche les menaçant d'avoir leur tête coupée. Ils étaient ensuite allongés sur une table avec les pieds en l'air pour être frappés avec brutalité. Plus d'un détenu resta évanoui dans cette position.

Plusieurs d'entre eux restèrent avec les menottes pendant une période de 4 à 15 jours durant laquelle les menottes ne leur furent retirées ni pour manger, ni pour dormir. La nuit, jetés par terre, ils n'arrivaient pas à s'endormir à cause de la lumière; (cellules éclairées jour et nuit) de la dureté du sol, de la peur d'être appelés même la nuit pour un interrogatoire, des menottes, des surveillants qui les insultaient pour ne pas les laisser dormir, etc.

Plus d'un a été pendu au plafond pour être après frappé avec les crosses des fusils et à coups de pied.

Afin d'intimider et de contraindre les détenus, les sadiques gardes de la police"secrète" de la commanderie leur montraient un manche de bêche et leur faisaient lire une inscription écrite : "Tensomicina : appliquer une dose de 2 à 3 coups de pilule pour que la tension monte à 240 - l'abus de ces pilules peut avoir un fatal dénouement pour celui qui les prend". Ce manche avait une longueur d'un mètre et un diamètre, dans sa partie la plus grosse, de 5 à 6 cm. Plusieurs coups frappés avec ce manche produisaient l'évanouissement. Il est à remarquer que beaucoup de détenus, complètement brisés à la commanderie, étaient encore en prison;après avoir passé leur convalescence, aucun d'eux n'avait des signes de mauvais traitements. Les policiers , après les bastonnades et les coups, frottaient les parties tuméfiées avec un liquide qui rendait à la peau son aspect normal.

Tant au commissariat de police avec le commissaire Sainz à la tête des tortionnaires, qu'à la commanderie de la Garde civile avec Lopez et Losada, les détenus ont subi d'innombrables tortures. Si ceux de la commanderie ont été les plus durs, ceux du commissariat n'étaient pas non plus des manchots.

D'autres sortes de tortures, principalement employées sur la personne d'Antonio Arrizabalaga, d'Ondarroa (province de Biscaye), consistaient à faire des parodies et des simulacres de pendaisons. Dans le cas d'Arrizabalaga, celui-ci avait encore , lors de son transfert à la prison de la commanderie, des marques à son cou produites par le frottement de la corde à l'occasion de ces simulacres. Il fut pendu sur le vide dans le trou de l'escalier et également par les pieds au troisième étage et les policiers avec un couteau faisaient comme s'ils allaient couper la corde.

D'autres subirent des contraintes intolérables, pour les faire parler on les menacait de leur mettre une bouteille dans l'anus.

Pour le simple fait d'être séminariste ou ex-séminariste, un des détenus fut brutalement frappé . Après le passage à tabac, il fut obligé de faire une prière pour Pardines et Manzanas (deux commissaires de police abattus par ETA).

D'autres étaient attachés pieds et mains derrière le dossier des chaises pour être ensuite brutalement frappés.

Les menaces aux parents des détenus ont été fréquentes. On leur disait qu'ils allaient être emprisonnés , ou qu'ils allaient être ruinés etc. En outre, les cyniques policiers disaient à ceux qui venaient porter de la nourriture aux détenus, que ceux-ci n'étaient pas là pour qu'il ignorent l'endroit où ils étaient et ne puissent communiquer avec eux.

Une des tortures les plus douloureuses consiste à mettre un stylo-bille entre deux doigts de la main en même temps qu'on serre fortement les doigts on fait tourner le stylo-bille ce qui touche directement les nerfs.

La grève de la faim éclata lors du transfert de la prison au commissariat de police de José Garcia Garde, Mauricio Centol Legarda et Manuel Michelena ainsi que la détenue Eusebia Huarte. Nous n'avions aucune nouvelle d'Arrizabalaga qui avait été arrêté 25 jours avant et nous craignonsque la même chose se reproduise.

Devant l'impassibilité des organismes et fonctionnaires de la prison, nous fixâmes un délai limite pour la réintégration des détenus à la prison. Ce délai était de 24 heures à compter de leur sortie pour être conduits aux interrogatoires.

Le lendemain, après le déjeuner , nous fûmes enfermés en cellules, sans avis préalable, ce qui nous décida à commencer la grève de la faim, telle que nous l'avions proposée le jour avant.

Le lendemain, nous fûmes enfermés dans des cellules individuelles et y restâmes au secret jusqu'à la réintégration à la vie normale de la prison.

A LA PRISON DE SORIA

Nous reproduisons ci-dessous à titre d'"illustration" des méthodes de la police franquiste, une information qui nous est parvenue clandestinement de la prison provinciale de Soria :

...Dans la prison de Soria, destinée exclusivement aux prisonniers politiques, le Directeur, M. Pedro Larreateguy, sur enquête de la police a retenu, en le trompant, M. José Lopez Sobrido, père de l'un des reclus, très âgé, lorsqu'il vint le 13 Août de Vizcaya, visiter son fils Antonio Lopez Enrique ; permettant que les agents entrèrent dans la prison et procèdent à son arrestation. Le lendemain, la police le remit en liberté, après l'avoir terrorrisé et maltraité. Nous savons tous que la province de Vizcaya est soumise à l'état d'exception, ce qui signifie que la police peut arrêter n'importe qui, comme elle veut. Le cas qui nous occupe est une nouvelle preuve que la police n'a pas besoin de décrêt d'exception pour procéder arbitrairement dans tout le territoire espagnol. Nous ne pouvons pas nous taire devant le fait que la police se livre à une provocation de cette nature, pénétrant dans l'enceinte de la prison avec la bénédiction inexpert et incapable d'offrir les plus élémentaires conditions de sécurité aux prisonniers et à leurs familles. Ceci est quelque chose qui indigne la conscience humaine, qui est contraire à toutes les lois régnantes, même dans ce pays sans loi qu'est l'Espagne. Qu'adviendrait-il des prisonniers politiques si une bande d'énergumènes fanatiques et exhaltés tentait de pénétrer dans la prison pour y effectuer quelque represaille ? Les membres des familles des prisonniers politiques, de tous les politiques, non seulement de l'ETA, quand ils se déplacent dans cette ville isolée qu'est Soria pour visiter les détenus sont astreints a une série de mesures discriminatoires et dénigrantes, ils sont molestés par la police lorsqu'ils sont à l'hôtel ou en pension ; quand ils se présentent à la prison, ils doivent déposer leurs affaires personnelles, et n'était l'attitude résolue des femmes des détenus, la police aurait même osé les fouiller...

Liberté individuelle et conscience...

EXTRAITS DE LETTRES DE PEPE BEUNZA, EMPRISONNÉ DEPUIS JANVIER 1971... POUR OBJECTION DE CONSCIENCE...

Il nous écrit avant son départ pour le SAHARA !

"... depuis le 23 octobre, je suis en voyage pour le Sahara. ... Il m'a fallu tout oublier, et laisser tomber les problèmes en suspens pour éviter de m'empoisonner l'existence pendant ce voyage. J'ai vécu 40 jours presque sans relations avec l'extérieur, comme en l'air... Le moral est bon... J'ai quitté le pénitencier de GALERAS avec deux camarades déserteurs ; nous sommes restés 18 longues journées dans la prison à MURCIA. Le lendemain, 14 heures de voyage jusqu'à CADIZ. Nous y sommes restés 15 jours. J'ai ensuite été transféré à LAS PALMAS en bateau... nous dormions enchaînés à notre lit. ... Puis on m'a transféré ici, au pénitencier militaire de SAN FRANCISCO DEL RISCO. Je suis avec les témoins de Jehovah - actuellement 150 d'entre eux sont en prison pour avoir refusé la conscription - Le 20 décembre, je serai transféré à AAIUN... Je me repose de l'aventure de l'acheminement. C'est une chose assez désagréable parce qu'on doit vivre au jour le jour, sans pouvoir s'organiser ou presque, et d'chaque étape tout recommence ; mais, chose extraordinaire, on s'adapte, et sauf au pénitencier des irrécupérables à Carthagène, où nous dormions par terre et passions toute la journée dans une cour qui avait l'air d'un puits, le reste a été vite passé... Ce qui m'ennuie, c'est que beaucoup d'amis doivent ignorer que je vais au bataillon disciplinaire ; faites votre possible pour les en informer, et leur expliquer pourquoi..."

Pepe Beunza, Cuartel de Sidi Buya
1ª COMPAÑIA DP, AAIUN
SAHARA ESPAGNOL AOE.

Témoignage de JORDI AGULLO, en prison depuis le 11 mai 1971...

"... Il y a 5 ans, j'entrais dans la J.O.C. Dans le mouvement ouvrier j'appris à faire face aux problèmes. Et à partir de ça, je n'accepte plus aveuglément les situations que me pose la vie, sinon que pour chacune de ces situations je donne ma réponse comme chrétien et militant ouvrier..." emprisonné à CARCEL DE MARINAS, CARTAGENA (MURCIA), avec JUAN GUZMAN, déclaré objecteur en plein service militaire !

Il y a actuellement plus de 160 objecteurs, en prison (nombre connu en octobre 72)... il y en a certainement davantage, témoins de Jehovah ou autres...! Parmi ces objecteurs, il y en a quatre qui se sont déclarés opposés au port d'armes sans que leur religion leur en fasse une obligation. Ils s'affirment catholiques et non-violents. De plus, Francisco LOPEZ AHUMADA et juan PESCADOR MESONERO, prêtres, ont refusé le salut au drapeau. Victor BOY CABESTAN et JUAN ANTONIO LINARES, ont été également emprisonnés pour refus de servir le "drapeau" !

LA question du statut n'a pas évolué... on parle de projet...

Ce qui a évolué c'est l'information du public espagnol... par la presse, par des déclarations publiques... et par les mouvements clandestins ! -e soutien international s'est révélé un moyen de pression appréciable notamment lors des actions "pancartes-encartelados" et lors de l'action de WOLFGANG KRONER, le 27 septembre à Barcelone : le jeune allemand risquait plus de 5 ans de prison... mais la campagne de soutien en Allemagne et en Europe s'est révélée efficace... il vient d'être libéré.

D'autres informations peuvent être obtenues chez les éditeurs du présent dossier, A.I.E, 60 rue de la poudrière, 1000 Bruxelles.

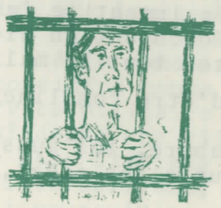

L'EGLISE

Sa position historique

Par son histoire, la vie du peuple espagnol a été profondément liée à ce groupement humain et religieux qu'est l'église catholique. On peut parler d'une certaine identification: le peuple espagnol (peuple anarchiste et rebelle) a été catholique. Ses traditions, sa culture (théâtre, poésie, musique, peinture) ont été, dans une grande mesure religieuses. L'église à ce moment là, présentait une image monolithique, même quand il y eu des intellectuels qui ont posé beaucoup de problèmes, des questions, auxquelles elle n'a pas toujours su répondre. (Unamuno,Ortéga ect...) Sa religiosité fut toujours traditionnelle et sa position toujours aussi du côté de la classe dominante:aristocratie et capitalisme espagnol avec ses privilèges dont elle était bien contente de les maintenir.

Sa position après la guerre

Au moment de la guerre civile et puisqu'elle avait toujours été du côté de la classe dominante-capitalisme elle a été poursuivie par ceux-là qui étaient appelés "rojos" (I3 évêques et presque 7500 prêtres)
A ce moment-là, l'église prend position pour Franco et sa révolution. C'est ainsi qu'au cours de la guerre tous les évêques s'adressent au peuple par une lettre pastorale où ils demandent en tant que catholiques de s'unir au banc franquiste. La guerre va être désormais considérée comme une "croisade" contre le communisme.
Pendant les années qui vont suivre, l'église mène une collaboration avec le régime et toutes ses thèses. D'une façon pareille comme la société espagnole reste fermée au monde et à l'Europe, sur le domaine culturel, politique, économique; l'église elle aussi demeure fermée à toutes les idées nouvelles, à toutes les idées nouvelles, à toutes les ouvertures qui commencent à apparaître en Hollande, Belgique, France etc. Son seul point de référence seront les indications et perspectives du Vatican, toujours classiques et immobiles. En I953 l'Etat espagnol arrive à établir un concordat avec le Vatican. Tous les deux se donnent des privilèges mutuels:confessionnalité de l'état espagnol, droit de présentation des évêques d'une part, l'effort ecclésiastique et aide économique aux prêtres et vicaires d'autre part. La hiérarchie d'une façon très spéciale demeure liée au régime constitué, voire se faire complice de la répression sociale, économique, culturelle que celui-là amène. Les évêques auront l'accès aux postes les plus importants de l'état, un cardinal appartient au conseil d'état, un archevêque fait partie du conseil du royaume (conjeso del reyno), quatre font partie du parlement (Cortès). Parmi les cérémonies civiles seront présentes les autorités religieuses et vice versa.
Mais au moment de devenir évêque, tous devront faire le serment suivant: "Devant Dieu et les Saint Evangiles, je jure et promet (selon ce qui convient à un évêque pour son rôle social et religieux) respect et fidélité à l'état espagnol. Je jure et promet de faire en sorte que mon peuple lui aussi respecte et se soumette au chef de l'état espagnol et au gouvernement établi d'accord avec les lois espagnoles. D'ailleurs je jure et promet de ne pas prendre parti à aucun accord et de ne pas assister à aucune réunion par laquelle je peux faire du tort à l'état espagnol et à l'ordre public et également je ferai suivre à mon clergé une conduite pareille. En me préoccupant du bien et de l'intérêt de l'état espagnol j'essayerai d'éviter tout le mal qu'on pourrait lui faire".

Les cardinaux auront le droit d'être complimentés comme capitaine, général etc...
De son côté le bas clergé collabore, lui aussi à travers sont action pastorale, en inculquant au peuple des idées, sentiments et soummission au système.
L'église demeure très loin de la classe ouvrière et des campagnards.

Elle appuie le syndicat vertical, intégré dans le système. Un évêque est membre du parlement (Cortès) en qualité "d'assesseur religieux des syndicats". La doctrine sociale de l'église, elle-même déjà très éloignée des problèmes réels, est intégrée dans le régime franquiste.
Ainsi au moment où apparait l'encyclique "Populorum progressio", Franco à l'occasion de son discours de fin d'année s'adressa au peuple en ces termes: "Notre régime a toujours été fidèle à la doctrine sociale de l'église, comme à notre dernière encyclique populorum que nous réalisons depuis trente ans"

A cette époque fait aussi son apparition "L'opus dei" qui a le statut juridique d'un institut séculaire; mais qui est une organisation qui devient de plus en plus centrée sur le domaine culturel (collèges, universités, éditions) économique (banques, certains membres sont administrateurs de sociétés) politique (ministres) religieux (au niveau du Vatican). La haute société espagnole fait partie de cette organisation. Son idée est de maintenir et de rendre compatible le catholicisme, éloigné de la réalité sociale et économique du pays et le régime franquiste.

L'éducation

Plus de la moitié de l'enseignement secondaire. Certes il y a des valeurs et des mérites dans cette éducation, mais nous devons dire que c'est une éducation classiste puisque se sont presque uniquement les riches qui ont accès à ces écoles.
Les collèges ont deux entrées: une pour les riches et une pour les pauvres (classe ouvrière). Cet enseignement traditionnel n'est pas exempt d'abus, de répression psychologique qui ont causé des crises, des pertes de foi ou quand même le soutien d'un catholicisme statique.

Nouvelles conjonctures et changements

Au cours des années 60 un changement très significatif se produit dans l'église espagnole. Il y a deux raisons fondamentales à l'origine de ces changements: a/une plus grande ouverture sur le monde extérieur surtout sur l'Europe (Belgique,France,Hollande) et l'évènement de Vatican 2 où les évêques et l'église espagnole ont eu l'occasion de constater d'autres mentalités, d'autres situations, d'autres façons de vivre et d'exprimer la foi.

b/la situation intérieure: le catholicisme perd en Espagne son aspect monolithique et le pluralisme fait son apparition parmi d'autres innovations tels que l'urbanisme etc... Des groupements de militants chrétiens en faisant une analyse de leurs expériences réelles commencent à expérimenter l'inviabilité d'un catholicisme traditionnel. Pour être fidèle aux exigences les plus élémentaires de l'Evangile, il y a des chocs avec la hiérarchie religieuse et les autorités politiques; en même temps apparait un nouveau clergé qui n'a pas connu la guerre et qui a des idées nouvelles, de nouvelles visions de la vie de l'église et qui commence en tant que chrétien et en temps que prêtre à prendre position face aux injustices sociales, face à la répression politique civique individuelle.
A cause de tout cela, beaucoup de chrétiens sont poursuivis et condamnés par la police comme "éléments subversifs", "agitateurs de l'ordre public", "communistes" bien que leurs actions émanent de leur engagement chrétien.
Quelques prêtres refusent d'être aumoniers militaires en vertu de leur foi (ce qui avant était considéré comme un devoir sacré). Quelques chrétiens refusent le service militaire. Quelques prêtres plus jeunes deviennent évêques, ce qui donne une vision plus jeune à l'évêché.
De petites communautés de base dirigées par des prêtres commencent à être engagées dans la réalité ouvrière, estudiantine, intellectuelle. Ces communautés sont aussi poursuivies par la police comme "cellules opposées au régime".

br 3225-1

Des publications théologiques, des semaines de recherche au niveau intellectuel sont interdites par le gouvernement pour les mêmes raisons que celles indiquées avant.
Donc à l'heure actuelle, l'église espagnole se présente fortement divisée: le courant favorable au gouvernement, au régime franquiste, au catholicisme traditionnel d'une part et d'autre part le mouvement favorable à l'évolution , à la recherche pour trouver une nouvelle façon de vivre la foi.

Il y a deux ans prêtres, laïcs, évêques ont tenu une assemblée à Madrid dont les conclusions alimentent l'espoir des chrétiens engagés mais qui irritent en même temps le gouvernement et les personnes favorables au régime.
Pour le moment, une grande partie de l'église est en train de devenir de plus en plus jeune, des chrétiens laissant de côté leurs privilèges travaillent avec les pauvres, les exploités, les opprimés et tout ceci en vertu de leur foi, de leur espérance chrétienne et cela sans aucune appartenance politique.

Ce dossier a été réalisé par des mouvements et organisations espagnoles en Belgique (Solidaridad y Lucha, Partido Comunista de Espana, et Commisiones Obreras) et par des organisations et mouvements belges (Solidarité, Internationale des Résistants à la guerre, Service Civil International, Mouvement communiste libertaire et par des membres de la Communauté de la Poudrière).

Pour toute information ou renseignement complémentaire adressez-vous à A.I.E. (Action internationale Espagne)
60 rue de la Poudrière. I000 Bruxelles.

Editeur responsable: Marc Wagener. 60 rue de la Poudrière.
I000 Bruxelles.

Imprimerie et Editions des Jeunes: 41 rue Lesbroussart - 1050 Bruxelles - Tél. 49.75.29 / (47.64.59)

°°°